

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt — 2023

National



3 410
Organismes

15 970
Bénévoles

758 540
Particuliers ayant
reçu de l'aide

869 660
Déclarations

2G\$
Montants en
remboursements
et en droits aux
prestations

1. Données en date du 16 janvier 2024. À mesure que l'Agence du revenu du Canada (ARC) reçoit d'autres renseignements, les données peuvent changer.
2. Les montants en remboursements et en droits aux prestations proviennent des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de revenus et de prestations de l'année courante et de l'année précédente produites par l'intermédiaire du PCBMI du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
3. La province ou le territoire assujéti est l'endroit où résidait le particulier le 31 décembre 2023, comme il est indiqué dans sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (année courante et années précédentes) produites dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux provinciaux et territoriaux ne correspondent pas aux totaux nationaux. Cette situation s'explique par le fait que les totaux nationaux comprennent les personnes dont la province ou le territoire de résidence n'a pas pu être déterminé lorsque les données ont été recueillies.
4. Toutes les données ont été arrondies. Les montants en remboursements, crédits et droits aux prestations proviennent des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC et ne comprennent pas les montants provinciaux du Québec.
5. Les totaux nationaux relatifs aux particuliers ayant reçu de l'aide, aux déclarations produites et aux montants en remboursements et en droits aux prestations comprennent des renseignements provenant de particuliers qui sont classés comme étant « à l'extérieur du Canada » et « non précisé ». Ces classements concernent les personnes qui vivaient à l'étranger au moment de la production de leur déclaration la plus récente et dont le code de province d'expédition n'était pas inscrit dans le système de l'ARC. Par conséquent, les totaux nationaux ne correspondent pas à la somme des totaux régionaux.

canada.ca/impots-aide



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada